

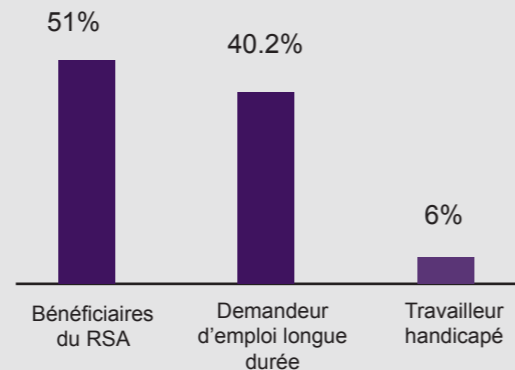


## 579 Personnes accompagnées



**32.6%** C'est le pourcentage des personnes résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

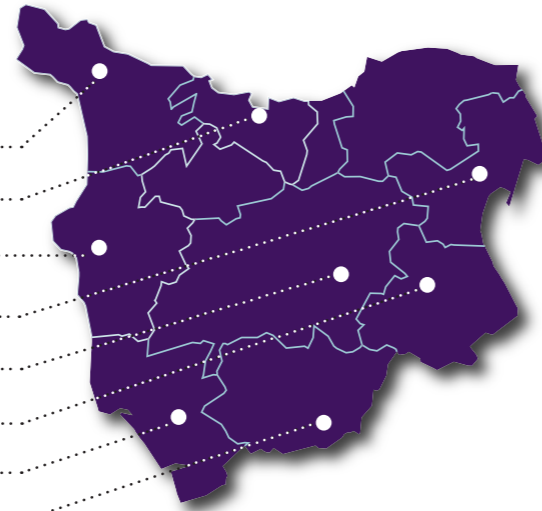
### Type de public accompagné



### Répartition des personnes

#### accompagnées par pôle de proximité

La Hague	45
Cherbourg en Cotentin	423
Les Pieux	82
Val de Saire	5
Coeur du Cotentin	14
Montebourg	6
Cote des Isles	1
Vallée de l'Ouve	3



## 312 Accès à l'emploi

Dont  
**124 CDD** < 6 mois  
**19 CDI**  
**13 CDD** > 6 mois

## 12 Accès à une formation qualifiante

## 41 Sorties positives



Dont  
**38** en emploi  
**3** en formation qualifiante  
 Durée moyenne de parcours en sorties positives : **26 mois**

## RECITS DE PARCOURS

### - COMPTE TENU DE SON PROJET PROFESSIONNEL, IL ETAIT IMPERATIF DE TRAVAILLER LA MOBILITE -

**Situation de Madame à l'entrée du PLIE en avril 2015** : 31 ans, mère isolée avec 2 enfants, titulaire d'un titre professionnel d'agent de propreté. Madame n'étant pas mobile (pas de permis B) et étant contrainte par les horaires scolaires de ses enfants, elle n'arrive pas à accéder à un emploi.

Compte-tenu de son projet professionnel, il était impératif que Madame travaille sa mobilité avec sa conseillère. Le PLIE a financé le code et une partie des heures de conduite. Madame a également déménagé de manière à se rapprocher de l'école de ses enfants. Suite à des candidatures spontanées, elle a débuté en août 2015 un CAE en tant qu'agent de propreté dans une mairie. Madame a obtenu son permis B en juin 2016. Sa reprise d'emploi lui a permis de s'acheter une voiture. En juillet 2016 son CAE a été renouvelé pour un an. Durant ces contrats aidés, Madame a pu bénéficier de formations professionnalisantes (connaissance des produits, utilisation de la monobrosse).

**Situation de Madame à sa sortie du PLIE en février 2018** : depuis la fin de son CAE en août 2017, Madame travaille en CDD dans une mairie à raison de 35 heures par semaine sur un poste d'agent de propreté.

### - EXPLORER PLUSIEURS PISTES PROFESSIONNELLES -

**Situation de Monsieur à l'entrée du PLIE en février 2017** : 28 ans, de nationalité étrangère, arrivé en France depuis 2 ans, a arrêté sa scolarité en classe de 3ème, n'a aucune qualification. Il dispose de courtes expériences dans divers métiers exercés dans son pays d'origine ou en France (ouvrier agricole, agent de propreté, agent de salubrité, peintre en bâtiment). Il est titulaire du permis B. Monsieur a débuté une formation de remise à niveau en français et en mathématiques, et souhaite accéder à un emploi direct en tant que peintre en bâtiment ou agent de propreté mais reste ouvert à d'autres métiers.

Plusieurs pistes d'emploi sont explorées avec sa conseillère PLIE. Le CV est retravaillé. Monsieur est positionné sur des chantiers d'insertion. Il est également mis en relation sur des offres d'emploi et de formation proposées par des agences d'emploi et le GEIQ Propreté (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dans le secteur de la propreté). Il poursuit parallèlement sa remise à niveau. En mai 2017 sa candidature sur un chantier d'insertion est retenue mais, dans le même temps, il est retenu par une agence d'emploi sur une formation de monteur/échauffeur. Il effectue sa formation en juin 2017 et obtient ses habilitations. En août 2017, il démarre une mission intérimaire en tant que monteur/échauffeur sur le chantier de l'EPR à Flamanville. En octobre, il suit la formation SCN1 (savoir commun du nucléaire niveau 1), indispensable pour travailler sur le site.

**Situation de Monsieur à sa sortie du PLIE en février 2018** : Monsieur a obtenu plusieurs habilitations : monteur/échauffeur, pontier-élingueur, SCN1. Sa mission intérimaire sur l'EPR est renouvelée depuis août 2017, avec une perspective de missions jusqu'à fin 2018.